



FICHE DE POSTE

AGENT DE POLICE MUNICIPALE H/F

<u>Dénomination du poste :</u> Filière sécurité Agent de police municipale Catégorie C	<u>Profil recherché :</u> Titulaire de la filière police municipale, FIA effectuée. Poste libre à partir du 1 ^{er} octobre 2019
---	---

MISSIONS DU POSTE

MISSION DE POLICE JUDICIAIRE :

- Verbalise les infractions aux arrêtés du Maire
- Verbalise les infractions au Code de la route : contrôles routiers, stationnement abusif ou gênant...
- Verbalise les infractions au Code de l'environnement : propreté des rues, affichage sauvage...
- Verbalise les nuisances sonores
- Constate les crimes et délits
- Rédige et transmet les documents professionnels de chaque intervention
- Assure la police des chiens dangereux

MISSION DE POLICE ADMINISTRATIVE

- Assure la médiation et la prévention de la délinquance
- Assure la surveillance des quartiers et lieux publics
- Régule de stationnement
- Assure la sécurité et gère les foules lors des manifestations
- Gère les objets trouvés
- Assure les opérations « tranquillité vacances »
- Gère les objets trouvés
- Gère la mise en fourrière des véhicules abandonnés ou gênant
- Rédige et transmet les documents professionnels à chaque intervention

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Uniforme et carte professionnel
- Véhicule sérigraphié et aménagé
- Armes de poing, pistolet à impulsion électrique, matraque, générateur d'aérosol
- Gilets pare-balles
- Radio individuelle

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS

- Maîtrise du champ de compétences des différents acteurs de lutte contre l'insécurité (police municipale, gendarmerie, police nationale)
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance, application et contrôle du pouvoir de police du Maire sur son territoire
- Maîtrise du Code pénal et des procédures pénales, maîtrise du Code de déontologie, maîtrise du Code de la route
- Connaissance des règles et procédures en matière de rédaction et de transmission des écrits professionnels (rapport, PV...)
- Bonne condition physique

SAVOIR FAIRE :

- Rigueur
- Polyvalence
- Respect de la déontologie
- Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence
- Disponibilité
- Sens du service public

SAVOIR ÊTRE :

- Discrétion
- Maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation
- Qualités relationnelles
- Capacité d'écoute
- Esprit d'initiative

SPECIFICITES DU POSTE ET MODALITES D'EXERCICE

Temps de travail : 37 heures 50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00/12h15 – 13h00/16h30
Mercredi : 8h00/12h – 14h/16h15

Rémunération statutaire, IAT, indemnité spéciale de fonction 20%, prime annuelle, CNAS.

Contraintes : possibilité de travail les soirs et week-end.

CONTACT

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire
Mairie d'Angerville
34 Rue Nationale
91670 ANGERVILLE
accueil@mairie-angerville.fr